

Un équilibre démographique fragile dans les Hauts-de-France

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 205 • Décembre 2025



Au 1^{er} janvier 2023, 5 992 200 habitants résident dans les Hauts-de-France. En l'espace de six ans, la population de la région reste stable, tandis qu'elle progresse en moyenne de 0,39 % chaque année en France métropolitaine. Le solde naturel, toujours légèrement positif, compense quasiment le déficit migratoire, qui tend à se réduire. La région est la seule de province à enregistrer plus de départs que d'arrivées entre 2017 et 2023. Seuls les départements du Nord et de l'Oise connaissent une dynamique démographique positive. La population augmente légèrement dans les grands centres urbains mais recule dans les espaces ruraux.

Au 1^{er} janvier 2023, la région Hauts-de-France compte 5 992 200 habitants, soit 9,1 % de la population de France métropolitaine. Elle conserve la 5^e place des régions les plus peuplées, derrière Île-de-France (12,5 millions d'habitants), Auvergne-Rhône-Alpes (8,2 millions d'habitants), Nouvelle-Aquitaine (6,2 millions d'habitants) et Occitanie (6,1 millions d'habitants).

Entre 2017 et 2023, la région perd en moyenne 1 900 habitants par an (soit -0,03 %), tandis qu'elle en gagnait près de 6 200 chaque année entre 2012 et 2017 ► **figure 1**. Sur la même période, la population progresse en France métropolitaine (+0,39 %).

À l'instar des autres régions limitrophes de l'Île-de-France, la population des Hauts-de-France stagne ► **figure 2** tandis que celles des régions atlantiques et méditerranéennes augmentent de façon significative. La population de l'Île-de-France demeure également dynamique, en raison d'un **solde naturel** très positif.

L'excédent naturel s'équilibre quasiment avec le déficit migratoire

La stabilité démographique des Hauts-de-France s'explique par le léger excédent naturel qui ne compense pas complètement le déficit migratoire. Depuis plusieurs

décennies, les départs des Hauts-de-France sont plus nombreux que les arrivées. Entre 2017 et 2023, la région est ainsi la seule de province à afficher un déficit migratoire. Ce manque d'attractivité contribue à une baisse de la population à hauteur de 0,17 % par an sur la période (-10 400 habitants).

► 1. Population et variation annuelle moyenne de population par département des Hauts-de-France entre 2017 et 2023

	Population au 1 ^{er} janvier 2023	Taux d'évolution annuel moyen (en %)			
		2017-2023		2012-2017	
		Ensemble	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire apparent	Ensemble
Nord	2 615 635	+0,07	+0,26	-0,19	+0,13
Pas-de-Calais	1 457 905	-0,12	+0,01	-0,12	+0,06
Oise	829 899	+0,11	+0,29	-0,18	+0,35
Somme	565 413	-0,21	-0,07	-0,14	+0,05
Aisne	523 342	-0,35	-0,10	-0,25	-0,24
Hauts-de-France	5 992 194	-0,03	+0,14	-0,17	+0,10
France métropolitaine	66 165 815	+0,39	+0,13	+0,26	+0,40

Note : La somme des variations dues au solde naturel et au solde migratoire (apparent) ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.

Lecture : La population du Nord progresse en moyenne chaque année de 0,07 % entre 2017 et 2023, portée par un excédent naturel (+0,26 %) qui compense le déficit migratoire (-0,19 %).

Source : Insee, recensements de la population, statistiques de l'état civil.

Encadré 1 - Le choix des périodes d'évolution de la population

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période doivent être analysées avec un pas de six ans. Ainsi, dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2017-2023) et une période de cinq ans (2012-2017) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de population, du solde migratoire et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes, n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

Ce déficit migratoire est toutefois en net recul, puisqu'il atteignait 0,28 % en moyenne chaque année entre 2012 et 2017 (-16 700 habitants annuellement).

L'excédent naturel de la région, qui traduit un nombre de naissances supérieur à celui des décès, s'essouffle depuis plusieurs années. En effet, d'une part, le nombre des naissances diminue en lien avec la baisse de la fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer. D'autre part, le nombre de décès augmente du fait du vieillissement de la population. Ainsi, le solde naturel ne contribue plus qu'à hauteur de +0,14 % en moyenne chaque année à la croissance de la population (+8 400 habitants par an), contre +0,38 % par an entre 2012 et 2017. Si les naissances ne compensent plus les décès dans la plupart des régions de métropole, l'Île-de-France et la région Auvergne-Rhône Alpes affichent un excédent naturel supérieur à celui des Hauts-de-France.

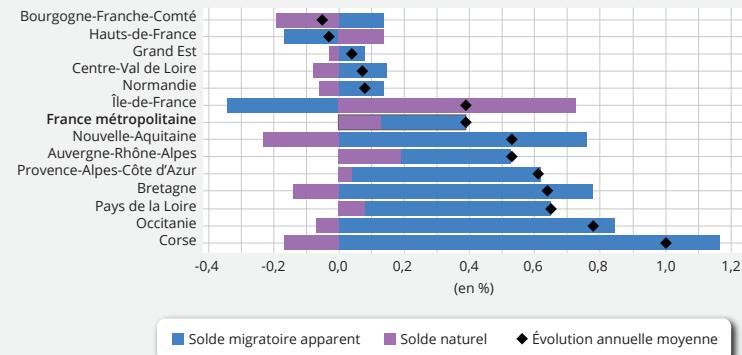
La population croît faiblement dans le Nord et l'Oise

L'Oise et le Nord sont les seuls départements des Hauts-de-France où la population s'accroît entre 2017 et 2023 (respectivement +0,11 % et +0,07 % par an en moyenne), mais à un rythme beaucoup plus faible qu'auparavant. L'évolution démographique marque en revanche un tournant dans le Pas-de-Calais et la Somme avec un repli observé sur ces six années (respectivement -0,12 % et -0,21 % contre une évolution légèrement positive au cours de la période précédente). Dans l'Aisne, le recul de la population s'accentue (-0,35 % par an en moyenne entre 2017 et 2023, contre -0,24 % entre 2012 et 2017).

Le Nord reste le département le plus peuplé de France avec 2,6 millions d'habitants, devant Paris et les Bouches-du-Rhône (2,1 millions d'habitants chacun). Sa population (43,7 % de la population régionale) progresse faiblement entre 2017 et 2023 et gagne en moyenne chaque année 1 900 habitants. Son excédent naturel compense en effet le déficit migratoire qui s'est rétracté de moitié par rapport à la période précédente.

Le Pas-de-Calais est le 2^e département le plus peuplé de la région avec 1,5 million d'habitants (24,3 % de la population régionale). Sa population perd 1 700 habitants en moyenne chaque année entre 2017 et 2023, alors qu'elle en gagnait 900 entre 2012 et 2017. Le **solde migratoire** de ce département est nettement moins déficitaire sur la période récente. Le retournement de la dynamique démographique s'explique donc exclusivement par le solde naturel. Excédentaire entre 2012 et 2017, il est quasi nul entre 2017 et 2023, en raison de la progression rapide du nombre de décès.

► 2. Variation annuelle moyenne de la population par région métropolitaine entre 2017 et 2023



Note : La somme des variations dues au solde naturel et au solde migratoire apparent ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.

Lecture : La population des Hauts-de-France diminue en moyenne chaque année de 0,03 % entre 2017 et 2023, en raison d'un excédent naturel (+0,14 %) qui ne compense pas le déficit migratoire (-0,17 %).

Source : Insee, recensements de la population, statistiques de l'état civil.

► 3. Population et variation annuelle moyenne de population dans les Hauts-de-France selon le caractère urbain ou rural des communes

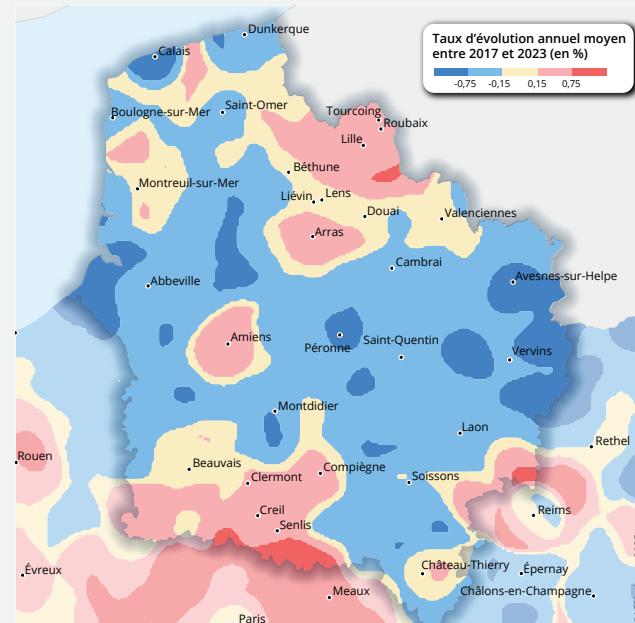
Population au 1 ^{er} janvier 2023	Taux d'évolution annuel moyen (en %)			
	Ensemble	2017-2023		2012-2017
		Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire apparent	Ensemble
Urbain	4 262 543	+0,01	+0,18	-0,17
Grand centre urbain	1 881 224	+0,12	+0,39	-0,27
Urbain intermédiaire	2 381 319	-0,07	+0,01	-0,09
Rural	1 729 651	-0,14	+0,05	-0,19
Rural périurbain	1 200 196	-0,01	+0,14	-0,16
Rural non périurbain	529 455	-0,42	-0,16	-0,26
Hauts-de-France	5 992 194	-0,03	+0,14	-0,17

Note : La somme des variations dues au solde naturel et au solde migratoire apparent ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.

Lecture : La population des grands centres urbains des Hauts-de-France progresse en moyenne chaque année de 0,12 % entre 2017 et 2023, portée par un excédent naturel (+0,39 %) qui compense le déficit migratoire (-0,27 %).

Source : Insee, recensements de la population, statistiques de l'état civil.

► 4. Taux d'évolution annel moyen de la population entre 2017 et 2023



Note : Les données mobilisées pour réaliser cette carte lissée ne peuvent être diffusées pour des raisons techniques. Les taux d'évolution au niveau communal sont disponibles sur [Insee.fr](#).

Lecture : Entre 2017 et 2023, aux alentours de Lille, la hausse de la population due au solde naturel est comprise entre 0,15 % et 0,75 % par an en moyenne.

Source : Insee, recensements de la population, statistiques de l'état civil.

Encadré 2 - Lille toujours au 10^e rang des communes les plus peuplées de France

La région compte deux communes de plus de 100 000 habitants. Lille, avec 238 200 habitants en 2023 (4,0 % de la population régionale), est la commune la plus peuplée de la région et la 10^e la plus peuplée de France. Amiens, ancien chef-lieu de la Picardie, arrive en 2^e position et compte quant à elle 136 400 habitants (2,3 % de la population régionale). Parmi les 20 communes les plus peuplées des Hauts-de-France, 15 se trouvent dans le Nord ou le Pas-de-Calais.

Parmi les grandes communes les plus dynamiques entre 2017 et 2023 figurent Lens et Arras dans le Pas-de-Calais (respectivement +0,78 % et +0,74 % de croissance moyenne par an) dont le solde migratoire devient positif. Dans le Nord, Marcq-en-Barœul affiche également une croissance significative (+0,67 % par an ; ▶ figure 5).

À l'inverse, les plus fortes baisses sont observées pour Cambrai (-0,74 % par an en moyenne entre 2017 et 2023) dans le Nord, Liévin (-0,39 %) dans le Pas-de-Calais et Saint-Quentin (-0,31 %) dans l'Aisne. Le déclin démographique ralentit globalement au sein des grandes communes du littoral, en particulier à Dunkerque et Boulogne-sur-Mer, en raison d'un déficit migratoire qui s'est réduit sur la période récente.

► 5. Les 20 communes les plus peuplées des Hauts-de-France en 2023

Commune	Population au 1 ^{er} janvier 2023	Taux d'évolution annuel moyen (en %)			
		2017-2023		2012-2017	
		Ensemble	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire apparent	Ensemble
Lille	238 246	+0,39	+0,62	-0,23	+0,36
Amiens	136 449	+0,30	+0,33	-0,03	+0,20
Tourcoing	98 772	+0,24	+0,78	-0,54	+0,99
Roubaix	98 286	+0,22	+0,98	-0,76	+0,51
Dunkerque	86 263	-0,21	-0,07	-0,14	-0,81
Calais	67 571	-1,48	+0,15	-1,63	+0,36
Villeneuve-d'Ascq	62 868	-0,14	+0,56	-0,70	+0,35
Beauvais	55 550	-0,21	+0,41	-0,62	+0,71
Saint-Quentin	52 813	-0,31	-0,17	-0,14	-0,87
Valenciennes	43 468	+0,05	+0,17	-0,12	+0,16
Arras	42 875	+0,74	+0,23	+0,51	-0,11
Wattrelos	40 847	-0,05	+0,44	-0,48	-0,33
Compiègne	40 761	+0,23	+0,11	+0,12	+0,09
Boulogne-sur-Mer	40 539	-0,14	-0,02	-0,12	-0,91
Douai	40 250	+0,23	+0,26	-0,03	-0,99
Marcq-en-Barœul	40 184	+0,67	+0,19	+0,48	-0,50
Creil	36 301	+0,30	+1,16	-0,87	+0,99
Lens	32 920	+0,78	+0,09	+0,69	-0,78
Cambrai	31 134	-0,74	-0,32	-0,43	-0,18
Liévin	30 063	-0,39	+0,02	-0,42	-0,51

Note : La somme des variations dues au solde naturel et au solde migratoire (apparent) ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.

Lecture : La population de Lille progresse en moyenne chaque année de 0,39 % entre 2017 et 2023, portée par un excédent naturel (+0,62 %) qui compense le déficit migratoire (-0,23 %).

Source : Insee, recensements de la population, statistiques de l'état civil.

En 2023, 829 900 habitants résident dans l'Oise (13,8 % de la population régionale). Il constitue ainsi le troisième département le plus peuplé des Hauts-de-France. Sa population augmente légèrement et gagne en moyenne 900 habitants chaque année entre 2017 et 2023. Cette croissance est portée par un excédent naturel qui comble un déficit migratoire resté stable par rapport à la période précédente. Le dynamisme démographique qui caractérisait ce territoire tend toutefois à s'éroder.

Enfin, la Somme avec 565 400 habitants (9,4 % de la population régionale), et l'Aisne, avec 523 300 habitants (8,7 % de la population régionale), sont les deux départements les moins peuplés de la région. Entre 2017 et 2023, leur population décroît chaque année respectivement de 1 200 habitants et 1 900 habitants. Ils cumulent tous deux déficit naturel et déficit

migratoire. Leur solde naturel, positif sur la période 2012-2017, s'inverse en effet récemment. Si le déficit migratoire de l'Aisne s'estompe entre 2017 et 2023, celui de la Somme s'amplifie.

Une périurbanisation qui marque le pas dans la région

Entre 2017 et 2023, la population des Hauts-de-France progresse uniquement dans les grands centres **urbains**, de +0,12 % par an, sensiblement au même rythme qu'au cours de la période précédente ▶ figure 3. L'excédent naturel y est en effet nettement supérieur au déficit migratoire, qui s'est par ailleurs réduit de moitié par rapport à la période précédente. Ainsi les territoires les plus dynamiques de la région sont situés à Lille et dans sa proche périphérie, dans l'Arrageois, à Amiens et dans sa banlieue, dans le sud de l'Oise ainsi que dans une

partie de l'ex-bassin minier ▶ figure 4. Néanmoins, certains des grands centres urbains de la région s'écartent de cette tendance moyenne à la hausse, en particulier ceux situés sur le littoral.

La population est en très légère baisse sur la même période dans les espaces urbains intermédiaires (-0,07 % par an), au sein desquels le solde naturel est quasi nul. Au niveau national, c'est pourtant dans ce type de territoires que la croissance démographique est la plus forte, à l'aune de leur attractivité qui progresse. La population est ainsi atone voire en léger déclin au sein de l'arc minier (hors grands centres urbains) et en périphérie des agglomérations du littoral.

Après une période de forte croissance portée par un excédent naturel significatif, la population reste désormais stable dans les espaces ruraux périurbains de

la région (-0,01 % par an entre 2017 et 2023). D'une part, les gains dus au solde naturel s'amenuisent sur la période récente. D'autre part, le déficit migratoire s'accentue, contrairement aux autres types d'espaces, marquant ainsi un retournement dans la tendance à la périurbanisation. Ces espaces en stagnation démographique sont essentiellement localisés dans l'arrière-pays littoral incluant les Flandres et l'Audomarois, dans le nord de l'Oise ainsi qu'au sud de l'Arrageois.

Enfin, les zones rurales non périurbaines, qui cumulent soldes naturels et migratoires négatifs, sont de loin les espaces en plus fort recul démographique (-0,42 % par an). La baisse de population s'est notablement accrue par rapport à la période précédente (-0,18 % par an). Les espaces situés dans le Péronnais, la Thiérache, l'Avesnois ou encore le Ternois font ainsi partie des plus touchés par le déclin démographique. ●

Virginie Gamblin, Claire Moreau,
Insee Hauts-de-France



Retrouvez les données associées
à cette publication sur [insee.fr](#).

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire apparent** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Dans cette publication, il s'agit d'un solde apparent estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. On parle d'excédent lorsque ce solde est positif, de déficit dans le cas contraire. Les évolutions de ce solde migratoire traduisent les fluctuations des entrées et des sorties du territoire, mais peuvent aussi refléter des évolutions méthodologiques (protocole, questionnaire, etc.) du recensement de la population. À l'échelle nationale, il ne comprend que les mouvements de personnes avec l'étranger ; au niveau infranational (région, département, commune, zonage géographique d'étude), il inclut également les mouvements de personnes avec le reste du territoire français. Le solde migratoire apparent national est égal à la somme des soldes migratoires apparents infranationaux. Ce concept est indépendant de la nationalité.

La grille communale de densité permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense.

Une **commune rurale** est une commune peu dense au sens de la grille communale de densité à 3 niveaux telle qu'elle a été définie début 2025. Les communes denses ou de densité intermédiaire sont dites **urbaines**. Outre cette caractéristique reposant sur la grille de densité, le fait que la commune soit ou non sous l'influence d'un pôle d'emploi est pris en compte. Les communes rurales hors attraction des villes ou appartenant à une aire de moins de 50 000 habitants en 2017 appartiennent au **rural non périurbain**.

La **grille de densité** a été revue début 2025 et remplace la précédente, qui datait de 2022 et qui était utilisée jusqu'à présent. Le périmètre rural/urbain n'est donc pas directement comparable à celui utilisé pour les populations de référence au 1^{er} janvier 2022.

► Méthodologie

Pour la représentation cartographique des taux d'évolution de la population entre 2017 et 2023, un lissage est réalisé sur un maillage régulier de 1 km² avec un rayon de lissage de 15 km.

► Sources

Les données de population au 1^{er} janvier 2023 dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2025 sont officielles dès leur authentification par décret. Ces populations officielles de référence entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Les populations au 1^{er} janvier 2012 et au 1^{er} janvier 2017 ont été recalculées dans la géographie administrative au 1^{er} janvier 2025 pour calculer des évolutions à périmètre constant. Elles n'ont pas un statut de populations de référence.

Les statistiques sur les naissances et les décès sont issues de l'exploitation statistique des informations d'état civil transmises par les mairies à l'Insee.

► Pour en savoir plus

- « [La population française continue de croître, le solde naturel y contribue de moins en moins](#) », Insee Focus n°374, décembre 2025 ;
- « [La population de la région Hauts-de-France demeure stable](#) », Insee Analyses Hauts-de-France n°183, décembre 2024 ;
- « [Populations de référence 2023](#) », Chiffres-clés, décembre 2025.

